PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LA QUESTION DE LA RÉFORME ET LA RÉVOLUTION DANS L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE À LA LUMIÈRE DE LA PENSÉE DE PAUL RICŒUR

Oi Kacou Vincent Davy KACOU
Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire)
kacoudavyoi@yahoo.fr

Résumé :

L'intégration sociale et professionnelle des jeunes diplômés, issus des universités se pose aujourd'hui avec acuité. Une réflexion sur la question laisse poindre deux facteurs fondamentaux parmi tant d'autres qui seraient à la base des problèmes d'insertion socio-professionnelle des jeunes. Il s'agit de la démographie et l'inadéquation entre la formation et le marché de l'emploi. De toute évidence, l'Université est mise à l'épreuve par la forte démographie ainsi que la formation théorique qui y est dispensée. S'inscrivant dans l'axe formation et employabilité des étudiants, la présente communication entend inviter à un nouveau procédé paradigmatique dans la transmission de l'enseignement et propose de nouvelles formalités en vue de stages en entreprise.

Mots clés : Contrat social, réforme, révolution, Université.

Abstract:

The social and professional integration of young university graduates is a pressing issue today. A reflection on the question reveals two fundamental factors among many others that are at the root of the problems of socio-professional integration of young people. These are demography and the mismatch between training and the labour market. Clearly, the university is being challenged by the high demographics and the theoretical training provided. In the context of training and employability of students, this paper intends to invite a new paradigmatic process in the transmission of education and proposes new formalities for internships in enterprises.

Keywords : Social contract, reform, revolution, University.

Introduction

L'Université, est un cadre intellectuel et un tournant décisif pour toute personne suivant un cursus d'étude classique. Elle est une sorte de fabrique de futurs citoyens censés être les responsables du développement de la société. On peut aisément déduire que dans sa mission première, elle objecte une réalisation de la personne qu'est l'étudiant ou l'étudiante, mais aussi de l'enseignant. Toutefois, le système universitaire n'est pas toujours parfait. Il est en Afrique, le théâtre de faits peu reluisants et indignes-pour le temple du savoir. Face à cette situation, ses administrés demandent un renouvellement de ses structures et de son mode de fonctionnement qui doit nécessairement évoluer suivant deux tendances : la tendance des réformistes et celle des révolutionnaires. Fort de cela, la question est de savoir quelle est la meilleure perspective que l'Université doit adopter en vue de relever son niveau de fonctionnement ?

C'est en ce sens que nous avons recours au philosophe français, Paul Ricœur, en reprenant à nouveaux frais, son article intitulé « Réforme et révolution dans l'Université »[1], écrit en 1968. Il y traite le problème du système universitaire. Mais avant cet article, il a mené une enquête sur les Universités, leur viabilité, leur administration et leur obligation envers les groupes sociaux, qui fut publié en 1964 sous le titre « Faire l'université », dans lequel il montre que l'université est essentiellement confrontée à la fois au défi démographique et à l'obligation constante de faire coïncider rationalité et efficacité. Chaque année des effectifs pléthoriques sont déversés à l'université, destinés à constituer une bonne partie des élites. Cependant, l'université leur offre-t-elle les meilleurs enseignants et enseignements possibles ?

D'ores et déjà, il faut faire remarquer que les critiques faites à l'Université, aujourd'hui, laissent entrevoir la nécessité d'une profonde réforme de cette structure académique et pédagogique responsable de la formation des jeunes

[1] Ouvrage écrit pendant les évènements de Mai 68 en France, alors que la Sorbonne où enseignait Ricœur était occupée. « Réforme et révolution dans l'Université » à l'origine, a été publié sous la forme de trois articles dans le *Monde* des 9, 11 et 12 juin 1968. Aujourd'hui, on le retrouve dans l'ouvrage *Lectures 1. Autour du politique* et publié aux Editions du Seuil, en 1991, précisément de la page 381 à 398.

étudiants qui doivent constituer l'élite intellectuelle dans différents États. Pour une meilleure appréhension de cette question, l'article va s'appuyer sur l'œuvre « Réforme et révolution dans l'Université » de Paul Ricœur. Dans cette œuvre, l'auteur propose une conciliation de deux tendances, à savoir la tendance réformiste et la tendance révolutionnaire. Cette perspective, selon Paul Ricœur, donne à l'Université un caractère malléable qui s'adapte de toutes formes d'actualisations. Dès lors, les maquettes pédagogiques contribuent-elles à l'insertion des étudiants qui sont formés à l'université dans le monde du travail ? Quelle offre de formation faut-il proposer aux diplômés de l'Université pour qu'ils soient compétitifs sur le marché de l'emploi ?

À l'aide de la méthode analytique, nous tentons, dans un premier axe de notre cheminement, de rendre compte de la pensée de Paul Ricœur concernant la réforme et la révolution dans l'Université, ensuite, dans un second axe, nous procédons à un état des lieux du milieu universitaire en Afrique et, enfin, dans un troisième axe, nous envisageons des réponses aux préoccupations en vue d'une meilleure employabilité.

1. L'administration universitaire

Dès le début de son discours, Ricœur explique clairement la complexité du projet de la réforme universitaire. Il compare ce projet à une révolution qui poussera l'Occident à rompre avec ses perspectives capitalistes. Le lien du capitalisme à l'Occident paraît si solide malgré tous les maux que ce modèle financier crée aux Occidentaux. Le modèle capitaliste est inscrit dans les esprits humains occidentaux et régit leurs entreprises et leurs rapports humains, depuis les hautes sphères, jusqu'aux hameaux les plus reculés. C'est cette situation qui existe dans les universités, du monde entier (cf. P. Ricœur, 1991, p. 382). Dès lors, pour notre auteur, il faudrait procéder à une « dégaoutique» (R. L. Boa-Thiémélé, 2020, p. 131) du système universitaire. Cette dégaoutique, tant colossale soit-elle, doit commencer par la relation d'enseignement.

1.1. La relation d'enseignement

Parler de la relation d'enseignement, c'est évoquer la relation d'enseignant-enseigné. La relation enseignant-enseigné est contenue dans la relation

d'enseignement, c'est le rapport qui existe entre le professeur et l'étudiant. Ce rapport est dans son application vicié. Il est devenu essentiellement un rapport de domination. Cette situation est due au mode même d'administration de l'université. Les enseignants, en effet, ne sont pas véritablement associés à la gestion de l'Université. Une telle situation rejaillit évidemment sur les étudiants qui la subissent de leurs enseignants. C'est une gouvernance qu'on pourrait qualifier de descendante. Ricœur préconise alors une reconstruction de cette relation en la rendant ascendante. Il affirme à cet effet (1991, p. 382-383) ceci :

> Le premier acte de la présente révolution consiste en un renversement de méthode: dans l'Université napoléonienne (et ajoutons-le, dans le régime gaulliste, lequel se dédouane aujourd'hui trop facilement en critiquant les structures sclérosées de l'Université, alors qu'il a exercé dans tous les pouvoirs sur le même modèle de l'autorité descendante), la décision appartenait d'abord à l'administration centrale, dont les pouvoirs étaient exercés sans véritable participation des unités d'enseignement (universités, facultés et instituts divers) et sans consultation du corps enseignant place sous sa juridiction; à leur tour, les professeurs constituaient une oligarchie cooptée, qui gouvernait sans partage les départements en ce qui concerne le cours des études, la forme et le contenu de l'enseignement, la collation des grades; les assistants; les assistants étaient choisis par les professeurs seuls et ne partageaient qu'un petit nombre de précédentes prérogatives ; enfin, les étudiants, placés au bas de la hiérarchie descendante, ne participaient à la décision à aucun de ces niveaux. (…) Le renversement de méthode consiste aujourd'hui - dans l'Université et sans doute ailleurs – à substituer au gouvernement de haut en bas la reconstruction de bas en haut, par une sorte de méthode fédérative de proche en proche. Voilà pourquoi, il faut partir de la relation d'enseignement, c'est-à-dire du rapport de l'enseignant à l'enseigné : toute institution universitaire est, en dernière analyse la mise en forme de cette relation.

De cette observation de Paul Ricœur, il en découle que toute l'administration de l'Université a besoin d'être revisitée. Il convient alors de rendre le gouvernement universitaire participatif. Ainsi, cela devra passer par les rapports entre les étudiants et leurs enseignants. Ricœur (1991, p. 374) renchérit cette idée en montrant qu'« il est important de faire participer les étudiants à la vie de la faculté, à la fois sur le plan institutionnel et sur le plan intellectuel. » Malheureusement cette perception des choses s'avère une entreprise ardue, car l'étudiant n'a pas de voix au chapitre. Certes, cela serait acceptable si ce n'était qu'à propos des diplômes, mais, cette conception veut aller jusqu'à l'amenuisement de l'humanité de l'étudiant par rapport à son enseignant. Pourtant, ce n'est pas le cas. Même si l'étudiant vient apprendre et qu'il doit se soumettre au professeur, il vient avec une histoire, son petit baluchon de

connaissances acquises et une éducation. Dès lors, il a quelque chose à apporter à l'enseignant, quel que soit son grade.

De ce fait, une relation dialogique doit être cultivée et entretenue entre les enseignants et les enseignés. En effet, la forme d'existence la plus authentique réside dans la relation. À l'évidence, la réalisation authentique de l'homme consiste en la relation, à être en relation. C'est par la relation que l'homme se réalise pleinement. L'homme doit vivre pleinement sa condition relationnelle et réaliser sa condition personnelle. Le désir par excellence pour l'homme est la vie pleine de sa condition relationnelle. (F. Jacques, 1982, p. 81). La relation est condition de possibilité de la personne. L'homme est ontologiquement un être de relation. Selon Ricœur, les espaces dialogiques d'interlocution entre enseignants et enseignés sont pléthores : « discussion des programmes, organisation des cours et des travaux pratiques, confection des polycopiés, insertion du travail des « groupes de travail universitaires » dans la trame du cours, organisation de séances-débats intercalées périodiquement dans le cours magistral, etc. » (1991, p. 374). C'est dans cette dynamique dialogique et participative que doit s'inscrire la relation éducative, sans toutefois, tomber dans les chimères de la « cogestion ». Nouer et promouvoir un dialogue avec les étudiants ne leur donne pas le droit de surplomber leurs maîtres.

La relation d'enseignants à enseignés doit être un rapport de réciprocité asymétrique et de responsabilité symétrique. Même s'il y a relation dialogique entre le maître et l'élève, le maître demeure toujours le maître, non pas dans un esprit de surestimation, mais de collaboration. Dans ce sillage Beatrice Afiavi Agbo (2019, p. 14) laisse entendre ceci: « Les jeunes, en l'occurrence les étudiants ont à leur actif la spontanéité et l'imagination créatrice. Le maître, ici, l'enseignant-chercheur, n'est pas le détenteur de quelque vérité absolue. Il innove et conduit à l'innovation, à la création d'un monde nouveau. » La connaissance étant à tous les stades de la vie, l'étudiant ne doit donc pas être exempté du privilège de communiquer un savoir si minime, soit-il.

Ricœur soutient son point de vue en ajoutant qu'en plus de ses acquis, l'étudiant a aussi son projet d'accomplissement personnel. En effet, ce projet ne

se réalise pas entièrement dans l'enseignement. L'enseignement n'y joue qu'une part et est une sorte de préparation (Cf. P. Ricœur, 1991, p. 383). L'enseignement existe sur la base d'une réciprocité relationnelle entre apprenant et formateur, chacun ayant le désir de réaliser « sa légende personnelle » (P. Coelho, 1994, p. 35). En d'autres termes, ce serait donc un rapport réciproque profitant aux deux parties prenantes. Et la révolution culturelle universitaire tant attendue tire toute sa force de ce principe d'abolition de la domination professorale.

1.2. La possible dérive de la relation d'enseignement

La relation d'enseignement pourrait être détournée de son objectif en prenant la forme d'une domination de classes. Celle-ci, bien que subtile, est à mesure de polluer la relation d'enseignement. Elle est un tremplin pour la domination pédagogique (Cf. P. Ricœur, 1991, p. 384). Et la conséquence la plus grave est que cette dérive servirait même jusque dans le domaine politique.

On pourrait penser faussement que la révolution culturelle universitaire consisterait dans une utopie, comme l'appelle Ricœur. Cette utopie soutient que l'enseignement ne relèverait que de l'étudiant et de sa propre initiative. Celui-ci serait le point focal d'une soi-disant relation d'enseignement, où le professeur est réduit à un simple support didactique, comme on consulte un livre ou autre support de connaissance. Le système serait géré par les étudiants qui feraient appel aux enseignants, et en useraient à leur guise.

Ce système paraît salutaire pour les étudiants, car il défend, non seulement, une sorte de suprématie de l'étudiant, mais aussi, traite d'une vérité essentielle qui est que l'enseignement est fait pour les étudiants. Cependant, il n'est qu'une auto-justice. Autrement dit, un modèle inverse du modèle de domination pédagogique ou professorale que nous tentons de combattre. En effet, l'enseignant ne peut être réduit à une fonction de support didactique. Parler de la relation d'enseignement, c'est rappeler qu'elle exige un apport des deux protagonistes, un respect de chacun dans sa différence. Pour montrer l'insuffisance de cette utopie, il est nécessaire de rappeler que l'enseignant, à son

tour, a son projet d'accomplissement personnel. Dès lors, la limite de l'auto-enseignement est aussi évidente que celle de la domination pédagogique.

2. L'université à l'épreuve des maux

2.1. Les distorsions dans le système universitaire

Les maux qui minent le système universitaire africain sont nombreux. En dresser une liste exhaustive reviendrait à effectuer de minutieuses casuistiques. Cependant, il existe des maux généraux qui n'épargnent personne, depuis les dirigeants éducatifs–jusqu'aux plus jeunes apprenants en passant par leurs encadreurs.

En premier lieu, il y a la corruption qui est une gangrène pour toute la structure éducative. La période des examens du BAC est une période pour les enseignants corrompus de gonfler leurs avoirs. Ils proposent des corrigés d'épreuves aux candidats. Les surveillants, quant à eux, imposent à toute une classe d'examen une somme minimale à la bourse de l'ensemble des élèves. Très souvent, ces corrigés sont truffés d'erreurs. Et les élèves les plus paresseux ou les candidats libres dont l'avenir dépend souvent de l'issue de cet examen s'y adonnent. Ensuite, pourrions-nous évoquer dans le milieu universitaire les effectifs pléthoriques. Par exemple, pour l'année académique 2016-2017, dans une université publique de Côte d'Ivoire, les étudiants inscrits en première année étaient environ 2000 pour un seul amphithéâtre. Comment serait-il possible pour ces futurs juristes d'assurer l'avenir judiciaire du pays dans de telles conditions ?

En outre, les universités africaines sont des lieux de bafouement de la dignité et des droits de la personne humaine. En effet, à l'université, est-il courant de constater le marchandage des notes pour la validation des Unités d'Enseignement (U.E). Les filles sont les plus en proie à ce fléau. Elles sont très souvent harcelées par des enseignants qui veulent abuser d'elles. N'oublions pas cependant que celles-ci prêtent aussi le flanc à quelques occasions. Il s'agit des plus paresseuses. Cela sous-entend que l'espace de l'enseignement universitaire est « un terreau bien fertile pour la possession ou la repossession des jeunes filles » (S. Diakité, 2016, p. 44) Dans le jargon universitaire, parlerons-nous de Moyennes Sexuellement Transmissibles. Enfin, nous ne

pourrions conclure cette diatribe sans évoquer les violences en milieu universitaire. Ce sont des grèves à répétition, des enseignants qui sont violentés, des élèves studieux, ne voulant se laisser aller à cette forme de violence subissent le même traitement. À cela, il faut ajouter le cas des élèves et étudiants qui réclament des congés à outrance. Avec Ricœur, nous nous accordons pour accuser en premier le système administratif universitaire, avec sa gouvernance descendante presque répressive.

2.2. La forme de l'enseignement

De profondes réformes affectent les systèmes d'enseignement supérieur sur le continent africain depuis plusieurs années. Les étudiants, les enseignants, les personnels administratifs, les ministères en charge du secteur, les Etats, les organisations régionales et internationales, les entrepreneurs privés et les collectivités locales constituent à la fois des acteurs et des témoins de toutes diverses mutations. Dans ce sillage, les enseignants participent à de nombreux ateliers chargés de transcrire leur maquette de formation au format LMD (Licence Master Doctorat).

On assiste à la création d'Universités virtuelles incluant des espaces numériques ouverts répartis sur les territoires nationaux. Ces politiques entendent répondre à l'augmentation de la demande d'enseignement qui passe par une meilleure efficacité du système qui exige la mise en place d'un maillage territorial plus resserré. Tout ceci doit conduire à un aménagement du territoire, à une intégration des zones périphériques, voire à un rapprochement des lieux de formation avec de potentiels bassins d'emplois. L'enseignement supérieur fait face à une forte pression. Il lui est demandé, au-delà de ses missions d'enseignement, de former des diplômés qui s'insèreront effectivement et efficacement dans le marché du travail. Les étudiants à la sortie de l'université intègrent généralement la fonction publique.

3. Perspectives pour une meilleure employabilité

L'enseignement supérieur est en difficulté et nécessite l'intervention de différentes parties prenantes des gouvernements nationaux et des partenaires de développement pour permettre aux étudiants de développer leurs acquis et

apporter une contribution efficace sur le marché du travail. Pour ce faire, nous proposons quelques solutions pour la réforme du contenu de l'enseignement universitaire.

3.1. Le contenu de l'enseignement

Pour un meilleur contenu de l'enseignement supérieur, il faut un renforcement des capacités des personnels enseignants. Aussi, il faut penser à une augmentation qualitative des conditions et des structures de recherche (équipement informatique, abonnements à des revues scientifiques et techniques, etc.). Il faut également insister sur l'amélioration qualitative des personnels de gestion et d'administrations universitaires. Il en va de même pour

Aussi, il convient d'aider les gouvernements à une meilleure planification des bourses qu'ils octroient aux étudiants. Les bourses d'études à l'étranger doivent tenir compte des besoins des États. Il faudrait renforcer la capacité des universités en leur permettant de communiquer entre elles, que ce soit par la promotion d'activités conjointes, par des échanges de personnels enseignants ou d'étudiants, par la participation à des projets de recherche communs.

3.2. L'organisation fonctionnelle

La relation d'enseignement nous sert de paradigme pour trouver des solutions en vue d'une meilleure employabilité. D'emblée, il faudrait repenser les relations entre les étudiants et leurs enseignants. Ces derniers ne doivent pas s'ériger en maîtres absolus sur leurs apprenants. Il est nécessaire qu'il existe une relation de proximité entre les étudiants et leurs enseignants.

Par ailleurs, l'éducation ne doit pas être considérée comme un lieu d'enrichissement. L'enseignement est une vocation, un sacerdoce. Une personne qui voudrait s'engager dans ce secteur doit être mue par une perspective d'inter-humanité. En effet, par l'inter-humanité, l'homme apprend à forger son humanité par une écoute de soi et de l'autre que soi. L'Université doit être le lieu de réalisation de tout l'humain. Le milieu du savoir ne doit pas encourager la déshumanisation, mais au contraire le respect de l'autre dans sa différence. Une égalité entre les cultures et entre les sexes doit être de rigueur.

Ce serait au moins un début pour assurer une égalité de chances de réussite entre les différents étudiants.

La situation des étudiants en Afrique est très souvent précaire. Bon nombre d'étudiants africains proviennent de la masse paupérisée. Ils sont prompts à abandonner les études pour une activité lucrative. Les plus conscients s'adonnent à de nobles métiers. L'État devrait donc penser à une sorte de subventions pouvant les aider à subvenir à leurs besoins quotidiens. Ce qui leur permettra de suivre leurs études sans difficultés majeures. C'est dire avec Agbo (p. 15) qu'

> en tant que structure de formation des cadres supérieurs de la nation, l'université, a besoin du soutien de l'État. Celui-ci garantit les moyens financiers et matériels, mais aussi les ressources humaines sans s'immiscer pour autant dans la vie des universités, leur administration et leur fonctionnement. Nous voulons surtout parler ici de l'autonomie des universités, leurs relations avec les autres structures de l'État. L'université, en tant qu'institution, est autonome.

C'est pourquoi, il faut repenser les conditions des étudiants et même celles de leurs enseignants pour une optimisation des capacités intellectuelles des universitaires. Un premier intérêt de la recherche scientifique sur les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique consiste à discuter l'objet des réformes mises en œuvre dans le secteur. L'intérêt est, en effet, de porter une attention particulière aux transformations des politiques publiques qui organisent la régulation des systèmes universitaires en insistant d'une part, sur la trajectoire historique de ces réformes et, d'autre part, sur des études de cas comparatives afin de discuter tant les convergences que les divergences de réformes au sein même des pays. Cette approche des réformes de l'enseignement supérieur par comparaison permet de tester les hypothèses de mutations similaires sur le continent, notamment en matière de régulation économique et financière du secteur.

Aussi, les réformes de l'enseignement supérieur doivent répondre aux défis de la régulation des modalités de création des institutions universitaires publiques et privées, de la viabilité économique sur le long terme du secteur ou encore de la restructuration des cycles et des offres de formation. On observe des mécanismes d'uniformisation des systèmes universitaires africains au niveau des politiques publiques ayant structuré le secteur depuis les Indépendances. Il convient d'insister sur le rôle des acteurs qui ont participé au processus d'élaboration des

politiques publiques ou qui ont été concernés par ces mutations de l'enseignement supérieur. Il nous apparaît désormais important de tester de nouvelles grilles de lecture pour appréhender ces réformes.

La diversification de l'offre d'enseignement supérieur constitue un des phénomènes les plus spectaculaires qui affecte ce secteur. Ses manifestations physiques se donnent à voir dans la plupart des métropoles africaines où se multiplient des établissements universitaires de toute taille et de toute nature. Ces établissements tout comme l'université doivent mettre en place un mécanisme de régulation entre la formation théorique et la pratique. Cela suppose la création d'un enseignement technique à l'Université, dans chaque filière de formation, pour que comme le souligne Ricœur des « passerelles puissent être aménagées, à divers niveaux et dans les deux sens, entre l'enseignement théorique et l'enseignement technique. » (1991, p. 370). Des stages périodiques, également, sont à insérer dans la maquette pédagogique pour aider les étudiants à s'imprégner des réalités professionnelles avant la fin de leurs cursus.

La formation doit associer connaissance et compétence. L'enseignement universitaire ne doit pas être que théorique. Il doit allier théorie et praxis. En effet, « (…) il nous faut un enseignement supérieur de masse préparant les jeunes depuis 18 ans à leur métier. » (P. Ricœur, 1991, p. 371). Et pour cela, Paul Ricœur prône la diversification des « prestations de l'enseignement supérieur. » (Idem).

La tâche qui incombe à l'Université est de penser à de nouvelles perspectives de formation théorico-pratique. Elle doit former les cadres en vue de la grande santé de la nation. En d'autres termes, sa mission est de créer des diplômés qualifiés, de fabriquer, au sens plénier du terme, des citoyens capables de s'intégrer dans tous les secteurs de l'emploi, de fournir à la nation des travailleurs compétents, capables de construire la nation. Irrémédiablement l'adoption de nouvelles politiques éducatives s'impose. L'Université doit former des cadres compétents, responsables et consciencieux dans tous les secteurs d'activités. En tout état de cause, elle a la lourde responsabilité de former à une véritable renaissance africaine, comme le souligne si bien C. M. Phemba (2015, p. 71-72) :

> Il est peut-être grand temps que les États africains favorisent des actions de formations pour permettre la vulgarisation des connaissances dont les Africains ont besoin (…) Il est clair que dans un contexte de construction et de développement, penser les politiques éducatives doit intégrer la dimension de la recherche scientifique. Pour cela, la formation technique qui est quasi inexistante en Afrique, a besoin d'être améliorée.

La renaissance africaine passera par la formation des futurs cadres par l'Université. À ce titre, elle doit être inventive, novatrice et surtout éduquer à la confiance en soi, car « c'est avec un peuple qui a confiance en lui-même et qui relève le défi du développement que nous pourrons construire l'Afrique éternelle et moderne. » (R. L. Boa Thiémélé, 2007, p. 182). En ce sens, l'Université doit tenir compte des réalités nationales dans ses maquettes pédagogiques plutôt que de reproduire des modèles occidentaux ou américains qui n'ont parfois pas d'encrage dans la réalité existentielle. Il ne doit pas avoir de dichotomie entre la théorie et la pratique, mais plutôt une discontinuité-continue. La réforme et la révolution dans l'université sous-entend qu'il faut rompre avec la répétition. C. M. Phemba (2015, p. 69) relève si bien cela en ces termes :

> Certains diplômés d'Afrique (bacheliers, universitaires et docteurs en différents domaines) sont devenus des répétiteurs des connaissances acquises dans différents milieux. Ils véhiculent, malheureusement et bien souvent d'ailleurs, des réflexions qui n'apportent aucune innovation sociale, ni scientifique car les théories qui les fondent ont été développées sous d'autres cieux pour des applications contextuelles bien précises.

Il appert qu'en Afrique, l'Université a l'obligation de contextualiser la formation pour une meilleure employabilité. Il s'agit alors d'opérer une rupture épistémologique d'avec les anciennes méthodes, afin de permettre aux diplômés d'être plus compétitifs sur le marché de l'emploi. Ainsi, nous devons passer d'une université mimétique à une université engagée et engageante. L'Afrique gagnerait à travailler davantage dans le sens de la fidélité à ses racines, d'une analyse objective de ses problèmes, en cherchant des méthodes propres à elle pour les résoudre. Nous en voulons pour preuve les propos suivants de L. S. Senghor (2014, p. 79) :

> Aucune technique, écrit-il encore, aucune théorie, aucun « modèle » ne vaut que repenser par nous et pour nous. Rien ne peut nous apporter un concours efficace qu'en s'intégrant dans nos structures culturelles, sans les détruire, l'indépendance, c'est-à-dire le développement autonome est à ce prix.

On ne saurait clore cette réflexion sur la réforme et la révolution dans l'Université sans inviter les gouvernants africains à un bon traitement des enseignants. Ces derniers sont des acteurs incontournables dans le développement des États. L'Université a énormément besoin du soutien de l'État. Celui-ci doit mettre à la disposition des enseignants des moyens financiers, didactiques, structurels, matériels et aussi des ressources humaines pour former au mieux l'élite compétitive. C'est dire que la gestion administrative et financière est indubitablement l'affaire de l'État, même si l'idéal serait que l'Université soit autonome à part entière. Toutefois, il serait judicieux de séparer la dimension académique et pédagogique de la dimension administrative des Universités. Ainsi les réformes pédagogiques et académiques devraient uniquement être introduites dans les Universités par les enseignants eux-mêmes.

Conclusion

Au terme de notre analyse sur la réforme et la révolution dans l'Université, il convient de souligner que Paul Ricœur met un accent particulier sur le système universitaire. Il souligne également la nécessité et l'importance de la relation d'enseignement. Cela sous-entend une relation dialogique entre les enseignants et les enseignés. Les enseignants doivent encourager et valoriser la formation technique et l'esprit entrepreneurial. Ainsi, les enseignements ne doivent pas être que théoriques, mais aussi pratiques.

Aussi, les enseignants s'ouvriront entre eux dans la mesure du possible et s'entraideront mutuellement au sein des universités allant des facultés, départements et filières d'enseignement. Cela facilitera la transmission du savoir des plus anciens professeurs aux plus jeunes enseignants. Les anciens professeurs feront bénéficier leurs riches expériences et compétences aux plus jeunes. Ainsi, la relève de nos universités africaines sera assurée.

Il est donc impérieux d'instaurer un climat de dialogue et de confiance entre les professeurs expérimentés (Maîtres de conférences et Professeurs titulaires) et les plus jeunes enseignants (Assistants et Maîtres-Assistants). Cela permettra une bonne collaboration afin que la chaîne de transmission du savoir générationnel soit respectée. Cette franche collaboration au sein du corps

enseignant doit être débarrassée des intérêts d'ordre politique idéologique etc. En outre, il faudrait développer et intensifier la politique de communication afin de donner plus de visibilité aux expériences que vivent les enseignants. C'est ce que Ivan Illich (1971, p. 370) exprime à travers ces propos :

> À la recherche qui ne vise en fait à découvrir que de nouvelles méthodes de « gavage », il faut opposer une autre recherche qui entreprenne de concevoir de véritables « réseaux de communications » à dessein éducatif, par lesquels seront accrues les chances de chacun de faire de chaque moment de son existence une occasion de s'instruire, de partager, de s'entraider.

Il est alors nécessaire pour nos universités africaines de mener une réforme, qui revaloriserait la culture du travail, le professionnalisme et l'intellectualisme africain en vue d'une meilleure employabilité. À cet effet, les maquettes pédagogiques doivent cesser d'être des copies conformes de celles de l'Occident ou d'ailleurs. Au contraire, elles doivent tenir compte des réalités de chaque État eu égard au marché de l'emploi. La formation doit également tenir compte des offres d'emploi. Il s'agit d'intégrer dans la formation les critères et problématiques sous-jacents au marché de l'emploi. Il appartient donc aux décideurs africains de faire le choix historique de réaliser la réforme de l'enseignement supérieur tel que l'exige le concept de développement durable. L'histoire récente de certains pays d'Asie doit nous enseigner une belle leçon d'engagement, de persévérance, de confiance et d'espoir pour que nos lendemains enchanteurs cessent enfin d'être des chimères.

Références bibliographiques

AGBO Afiavi Béatrice, 2019, *Paul Ricœur : « Faire l'Université ». Leçons pour une Université au service du développement en Afrique*, Editions Universitaires Européennes, 56 p.

BOA-THIÉMÉLÉ Ramsès L., 2020, *Reconstituer le corps glorieux d'Osiris*, Abidjan, Les Éditions KAMIT, 196 p.

BOA-THIÉMÉLÉ Ramsès L., 2007, *Nietzsche et Cheikh Anta Diop*, Paris, L'Harmattan, 217 p.

COELHO Paolo, 1994, *L'alchimiste*, Paris, Flammarion, 253 p.

DIAKITÉ Samba, 2016, *Les larmes de l'éducation*, Québec, Différance pérenne.

ILLICH Ivan, 1971, *Une société sans école*, Trad. Gérard Durand, Paris, Editions du Seuil, 222 p.

PHEMBA C. Milène., 2015, « Eduquer pour une renaissance africaine. Quelques piste », in *Les réalités et les défis d'une renaissance africaine*, (sld) S. Thounkara, C. A. Lolo et P.-N. Mavoungou-Pemba, Paris, L'Harmattan, p. 68.

REBOUL Olivier, 2004, *La philosophie de l'éducation*, Paris, PUF, 128 p.

RICŒUR Paul, 1964 [1991], « Faire l'Université », in *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Editions du Seuil, 412 p.

RICŒUR Paul, 1968 [1991], « Réforme et révolution à l'Université », in *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Editions du Seuil, 412 p.

SENGHOR Léopold Sédar, 2014, *Education et culture*, Textes réunis par A. Raphaël Ndiaye et Doudou Joseph Ndiaye, Dakar, Présence Africaine, 369 p.